

Éditorial

HERVÉ BENOIT
RÉDACTEUR EN CHEF

Publier la conférence de l'hôtel de ville de Lyon, donnée par Charles Gardou le 29 septembre 2016, dans ce numéro 76 de *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation* est un honneur et une joie pour la rédaction. Il s'agit tout d'abord de répondre au souhait des 500 invités, parfois venus de loin pour l'écouter, qui seront heureux de pouvoir disposer du texte intégral de sa conférence. Mais c'est aussi un nouveau moment fort dans le cours d'une amitié et d'une collaboration éditoriale de longue date, dont les liens se sont tissés, pendant les 15 années qui viennent de s'écouler, au fil de nombreuses publications.

Dès le printemps 2002, Charles Gardou acceptait de diriger, avec Christine Philip, le dossier « Éthique, éducation et handicap », qui parut à l'automne dans le numéro 19, avec un texte qu'il avait signé intitulé « *L'éthique à l'épreuve du handicap* ». Le projet de « *Redonner au handicap sa dignité par la pensée* », retracé lors de la conférence de Lyon, a été développé ensuite dans plusieurs autres articles, parmi lesquels « *Comment penser les situations de handicap dans le processus de scolarisation ?* » en 2008 (n° 44), « *Penser et vivre le handicap : ce que nous en dit Charles Gardou* » en 2009 (hors série 5), « *Entretien avec Charles Gardou – Il n'y a pas de vie minuscule à l'école* » en 2013 (n° 61), « *Quels fondements et enjeux du mouvement inclusif ?* » en 2014 (n° 65).

Sans répit, Charles Gardou nous invite à penser l'impensé et à penser sur ce que faisons et sur ce que nous pensons. Cette dimension critique traverse les cinq axes autour desquels il a développé ses recherches au long de l'itinéraire qu'il a suivi dans les différentes dimensions de l'anthropologie. Les quatrième et cinquième axes, ceux qu'il réfère, l'un à l'anthropologie des savoirs, qui en appelle aux Nouvelles Lumières sur le handicap, et l'autre à l'anthropologie sociale, qui pose la question des conditions de la *société inclusive* et des moyens de la concevoir, interpellent le projet éditorial et le nom même de *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*. N'est-il pas temps de les soumettre à l'analyse ? Ne serait-il pas pertinent de les positionner explicitement au regard des déclinaisons de l'adjectif *inclusif*, particulièrement dans le champ de l'école et de l'éducation *inclusives* ?

Tandis que la notion d'*adaptation* s'inscrit dans une approche sectorielle et technique du handicap et focalise le regard sur les répercussions de la déficience ou du trouble

affectant la personne, l'expression *éducation inclusive* engage à une approche conceptuelle beaucoup plus large. Elle ouvre une perspective dans laquelle les aides techniques et humaines ne sont pas considérées comme les *pièces manquantes* susceptibles de *s'adapter* à une organisation physiologique déficitaire, comme à une forme de *puzzle humain* qui, ainsi complété, deviendrait assimilable à un élève normalisé. Elle implique que l'on se préoccupe moins de dégager les besoins de l'apprenant dans son environnement scolaire que de cerner et d'identifier les besoins d'accessibilité de cet environnement, c'est-à-dire les obstacles présents dans la situation pédagogique. Il en résulte que les normes couramment admises de même que les habitudes d'enseignement doivent alors être remises en question afin de renverser le processus de normalisation et de passer du modèle d'intégration *réadaptatif* au modèle d'accessibilisation des milieux de scolarisation. Non plus compenser des déficits présumés mais lever des obstacles constatés.

Une *Nouvelle revue de l'école inclusive* affirmerait, dans son intitulé même, que le choix, les modalités et les enjeux d'un système éducatif capable d'offrir, comme l'écrit Charles Gardou, un « *chez soi pour tous* » à l'école, au collège, au lycée et à l'université constituent désormais un objet d'étude et de recherche privilégié, en vue de contribuer à faire advenir une *société inclusive*.

Bonne lecture